

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

**Séance du 13 février 2012**

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,  
Étaient présents :

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Monsieur Patrice KIEFFEL, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

---

#### **POINT n°1 : Achat de fournitures – Maison de la petite enfance - Boulay**

*Monsieur le Président indique que le chantier de la Maison de la Petite enfance se poursuit. En parallèle, un marché de fournitures a été lancé afin d'acheter tout le matériel nécessaire pour équiper le bâtiment.*

*Après en avoir délibéré,  
Les membres du Bureau,*

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) De retenir les fournisseurs suivants pour l'équipement de la maison de la petite enfance :
  - Matériel électroménager : le magasin Weldom de Boulay pour la somme de 1 231,08 € TTC.
  - Matériel de puériculture : la société WESCO pour la somme de 6 809,62 € TTC.
  - Matériel d'activités et livres : la librairie HISLER-EVEN pour la somme de 759,80 € TTC.
  - Jeux éducatifs : la librairie HISLER-EVEN pour la somme de 6 093,66 € TTC.
  - Matériel de bureau : la société Bureau Equipement pour la somme de 7 252,54 € TTC.
  - Matériel d'hygiène et d'entretien : la société TOUSSAINT pour la somme de 1 853,01 € TTC.
  - Mobilier spécialisé : la société WESCO pour la somme de 10 825,39 € TTC.
  - Vaisselle spécialisée : la société WESCO pour la somme de 941,78 € TTC.
  - Jeux extérieurs : la société IMAJ pour la somme de 19 889,48 € TTC.
  
- 2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

---

#### **POINT n°2 : Dossier de demande de subvention – Conseil Général de la Moselle – Insolivres 2012**

*Monsieur le Président indique que, comme les années précédentes, le conseil général a sollicité les bibliothèques de Moselle pour participer à Insolivres. Ce festival a pour objectif la promotion de la lecture en organisant des événements autour du livre dans des lieux insolites. Le Conseil Général prend en charge 60 % du montant des frais engagés par la collectivité.*

*La CCPB souhaite s'associer à cet événement en collaboration avec les 4 autres bibliothèques du réseau. Ces 5 événements auront lieu pendant la première quinzaine de juin. Le coût prévisionnel du projet (intervention d'une conteuse) est de 1238 € (TVA non exigible).*

*Après en avoir délibéré,  
Les membres du Bureau,*

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

1) D'acter la participation de la CCPB à Insolivres 2012, de fixer le montant des dépenses engagées à 1238 € et de solliciter le Conseil Général de la Moselle pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 60 % par l'adoption du plan de financement suivant :

- Conseil Général de la Moselle : 742,80 € soit 60 % du montant des dépenses
- CCPB : 495,20 € soit 40 % du montant des dépenses

2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

François TROMBINI,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,